

I/ LETTRE DE MISSION

MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 03.06.19 002166 CM

Monsieur l'ambassadeur,

La révolution numérique a ouvert une nouvelle dimension des relations internationales, au sein de laquelle visions, principes et intérêts s'opposent désormais avec force. La France partage les principes fondateurs du cyberspace en ce qu'ils offrent de nouvelles possibilités de progrès, de développement culturel et de renforcement du débat public, ce que notre pays doit promouvoir et protéger.

Mais le cyberspace peut aussi, malgré ces principes, être utilisé comme un outil de contrôle pour restreindre les libertés, attenter à la vie privée et favoriser la domination économique. Il est également devenu un terrain de développement des nouvelles menaces – criminalité, espionnage, terrorisme, manipulation de l'information, appels à la haine, à la discrimination ou à la violence, ingérences étrangères, etc. – et un domaine de confrontation et de conflits en tant que tel.

Le cyberspace doit donc être protégé en tant que tel, comme un espace libre, neutre et ouvert. Cela implique un engagement constant au service de la paix, de la sécurité, de la stabilité stratégique, de la protection des personnes, des libertés fondamentales et des biens.

Le Président de la République a précisé, lors du Forum pour la gouvernance de l'internet du 12 novembre 2018, le cadre de l'action internationale de la France, dont les bases avaient été jetées par la Stratégie internationale de la France pour le numérique, rendue publique le 15 décembre 2017.

Ambassadeur pour le numérique, vous serez chargé de coordonner l'élaboration des positions de la France sur les questions internationales touchant à cette transformation numérique, puis de les promouvoir auprès de nos partenaires internationaux comme auprès des autres acteurs publics et privés. Dans l'accomplissement de cette tâche, vous accorderez une attention particulière aux quatre enjeux suivants :

1- Sécurité internationale du cyberspace :

Parce que le numérique est un enjeu politique, militaire et stratégique, il constitue une dimension essentielle de la politique étrangère de notre pays. C'est pour promouvoir un cyberspace ouvert, sûr, stable, accessible et pacifique, et pour favoriser la paix et la sécurité internationale face à l'émergence des nouvelles menaces que la France entend mener une diplomatie active, en prenant des initiatives.

.../...

Monsieur Henri VERDIER
Ambassadeur pour le numérique

Suivant les lignes de force de l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, lancé le 12 novembre 2018, vous porterez les positions de la France en faveur :

- a) de l'approfondissement de notre dialogue bilatéral et multilatéral en matière de cybersécurité, avec les États, les organisations internationales, les institutions de l'Union européenne, les acteurs du secteur privé - dont la France souhaite accroître l'engagement et la responsabilisation -, ainsi que les acteurs de la société civile ;
- b) du renforcement et du respect du cadre international juridique nécessaire à la préservation de la paix et de la sécurité internationale dans le cyberspace, en tenant pleinement compte de notre stratégie de défense et de sécurité nationale. En effet, le droit international public constitue, avec les normes volontaires de comportement responsable des États, ainsi qu'avec les mesures de confiance et de renforcement de la sécurité, notamment celles élaborées dans le cadre des Nations unies, le fondement de la paix et de la sécurité internationales et la condition de la stabilité stratégique dans le cyberspace ;
- c) de la mobilisation européenne et internationale sur les enjeux de coopération opérationnelle et de lutte contre :
 - l'utilisation d'internet à des fins terroristes (propagande, recrutement, financement...), en particulier par le retrait rapide des messages à caractère terroriste ;
 - la cybercriminalité ;
 - les appels à la haine, à la discrimination et à la violence sur internet ;
 - les manipulations de l'information, notamment par des puissances étrangères.

Vous animerez, selon la ligne tracée par le Gouvernement, notamment le ministre chargé du numérique, un dialogue stratégique avec le secteur privé, y compris les grands acteurs internationaux d'internet, afin d'améliorer sa coopération sur les sujets numériques.

2- Gouvernance et régulation :

La France soutient que la gouvernance de l'internet et des réseaux doit être assurée au niveau multilatéral grâce à la collaboration entre de multiples acteurs : États, secteur privé et société civile. Or cette gouvernance est aujourd'hui partagée entre de nombreuses institutions (ICANN, FGI, UIT, UNESCO, OCDE). Assurer sa cohérence nécessite donc une coordination étroite. Dans ce contexte, vous veillerez à renforcer la contribution de la France dans les domaines suivants :

- la gouvernance des réseaux (ICANN, présence française et francophone dans les organismes de normalisation) ;
- la gouvernance de l'internet, au sein des organisations, aussi bien multilatérales que multi-acteurs, impliquées dans ses enjeux, notamment les travaux organisés par le Forum de la gouvernance de l'internet ;
- la défense de la neutralité du net et la promotion de standards ouverts et interopérables.

Les enjeux liés à la régulation du secteur étant primordiaux, vous soutiendrez les positions françaises :

- sur l'instauration d'un consensus européen et international sur les nouveaux besoins de régulation des grandes plateformes numériques ;
- sur l'émergence d'une fiscalité internationale du numérique, respectueuse des nouvelles stratégies de création de valeur ;
- sur la protection de la propriété intellectuelle au sein du secteur numérique et, plus généralement, la défense de la souveraineté économique et démocratique de notre pays ;
- en matière de négociations commerciales.

.../...

3- Promotion des droits humains, des valeurs démocratiques et de l'utilisation de la langue française sur internet :

La France mène une diplomatie active en faveur de la défense et de la promotion des droits humains et des valeurs démocratiques. Vous veillerez à la traduction de cette politique dans le domaine numérique.

A ce titre, vous serez en charge de la coopération internationale en matière d'ouverture des données et de gouvernement ouvert. Vous serez particulièrement attentif, dans l'ensemble des enceintes où vous représenterez notre pays, à la promotion d'un modèle européen de protection des données personnelles (et en particulier du RGPD) et des avancées françaises (loi relative à la lutte contre les manipulations de l'information), en particulier vers les pays francophones.

Vous veillerez à ce que les réflexions internationales sur le numérique respectent l'engagement de la France au service du développement durable, de la promotion de la diversité et du pluralisme.

Vous soutiendrez en particulier l'établissement d'une capacité internationale de réflexion sur l'éthique du recours à l'intelligence artificielle (IA) et vous vous associerez aux réflexions sur l'emploi de l'IA en matière de défense et de sécurité nationale et aux enjeux de régulation qui s'y appliquent.

Par ailleurs, vous serez vigilant quant à la place et à la défense de la langue française sur internet. L'accessibilité des contenus en français sur internet sera à cet égard un enjeu important.

4- Diplomatie économique :

Vous contribuerez à l'attractivité internationale de l'écosystème français d'innovation numérique, en lien avec l'ensemble des acteurs compétents, et à soutenir la présence des entreprises françaises du secteur à l'export.

* * *

Pour mener à bien votre mission, vous bénéficieriez de l'appui de l'ensemble des services compétents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. En ce qui concerne les autres administrations compétentes, je vous demande d'agir en étroite concertation avec, en particulier, le secrétariat général pour les affaires européennes, le secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale, l'ANSSI ainsi que la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication et les ministères de la justice, des armées, de l'économie et des finances, de la culture et de l'intérieur.

Vous contribuerez à l'évolution de nos pratiques diplomatiques pour que la France reste un modèle d'innovation et d'excellence. Je souhaite à cet égard que vous apportiez votre expertise et votre conseil pour la meilleure structuration du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et la cohérence de sa stratégie technologique en matière numérique.

En vous souhaitant pleine réussite dans l'exercice de votre mission, je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

JY le Drian

Jean-Yves LE DRIAN